



PROCÈS-VERBAL

#1

de l'**assemblée extraordinaire** du conseil d'administration de la Société de transport de Montréal, tenue par vidéoconférence, le **VENDREDI 12 JANVIER 2024** à 7 h 30.

SONT PRÉSENTS PAR VIDÉOCONFÉRENCE

Monsieur Éric Alan Caldwell, président du conseil d'administration

Madame Laurence Parent, vice-présidente du conseil d'administration

Monsieur Sylvain Le May, membre du conseil d'administration

Monsieur Sylvain Ouellet, membre du conseil d'administration

Madame Suzanne Lareau, membre du conseil d'administration

Monsieur Alan DeSousa, membre du conseil d'administration

Madame Gracia Kasoki Katahwa, membre du conseil d'administration

Madame Catherine Morency, membre du conseil d'administration

Madame Claudia Lacroix Perron, membre du conseil d'administration

Madame Marie-Claude Léonard, directrice générale et monsieur André Porlier, secrétaire corporatif adjoint.

Les membres du conseil excusent l'absence de monsieur Alex Bottausci. Tous les membres étant présents, le président du conseil d'administration, monsieur Éric Alan Caldwell, déclare l'assemblée ouverte et régulièrement convoquée.

À 7 h 42, l'assemblée débute.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Présidée par le président du conseil d'administration.

Le directeur général fait, au conseil d'administration, les recommandations telles qu'énoncées dans tous et chacun des documents « *Recommandation au conseil d'administration* » déposés ce jour au conseil.

Le président appelle l'article 1 de l'ordre du jour.

CA-2024-001 ADOPTER L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 12 JANVIER 2024

PROPOSÉ par monsieur Éric Alan Caldwell
APPUYÉ par madame Claudia Lacroix Perron

ET UNANIMEMENT

Il est

RÉSOLU d'adopter l'**ORDRE DU JOUR** de la présente assemblée du conseil d'administration de la Société.

CA-2024-002 APPROUVER LE PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION TENUE LE 13 NOVEMBRE 2023

PROPOSÉ par madame Suzanne Lareau
APPUYÉ par madame Catherine Morency

ET UNANIMEMENT

Il est

RÉSOLU de considérer comme lu et de ratifier le **PROCÈS-VERBAL** de l'assemblée extraordinaire du conseil d'administration de la Société tenue le 13 novembre 2023.

CA-2024-003 ADJUGER UN CONTRAT
THALÈS DIS CANADA INC.
FOURNITURE DE CARTES À PUCE COMMUNES DE TRANSPORT
6000025483

VU le rapport du directeur exécutif – TI, innovation et transformation

ET CONSIDÉRANT la recommandation de la directrice générale

PROPOSÉ par monsieur Alan DeSousa
APPUYÉ par madame Laurence Parent

ET UNANIMEMENT

Il est

RÉSOLU d'adjuger à l'entreprise **THALÈS DIS CANADA INC.**, un contrat pour la fourniture de cartes à puce communes de transport (CPCT) pour une période de deux (2) ans débutant à la date indiquée de l'avis d'adjudication, au montant de **2 996 560,00 \$**, plus les taxes de de **448 734,86 \$**;

le tout pour un montant maximum pour la Société de **3 445 294,86 \$**, toutes taxes incluses, le tout conformément aux termes et conditions du document d'appel d'offres public et à la soumission produite par l'adjudicataire (6000025483).

	IMPUTATION
Centre	97160
Compte	594210
Ordre interne	000000

CA-2024-004 AUTORISER UN MANDAT
TRANSIMMOBILIER S.E.C.
CONCLUSION D'UNE ENTENTE COMMERCIALE VISANT UNE PARTIE DU PREMIER
ÉTAGE DU 8845, ST-LAURENT

VU le rapport du directeur exécutif – Talents, diversité et expérience employé
VU le rapport de la première directrice principale - Prolongement et activités commerciales

ET CONSIDÉRANT la recommandation de la directrice générale

PROPOSÉ par madame Suzanne Lareau
APPUYÉ par madame Catherine Morency

ET UNANIMEMENT

Il est

RÉSOLU d'autoriser un mandat à **TRANSIMMOBILIER S.E.C.** pour voir à la conclusion d'une entente commerciale visant une partie du premier étage du 8845, St-Laurent, afin d'assurer le service de cafétéria pour les employés travaillant au Plateau Youville et dans les bureaux du secteur, le tout selon des paramètres substantiellement conformes au projet d'entente joint à la recommandation.

CA-2024-005 LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les dossiers soumis à l'ordre du jour de la présente assemblée extraordinaire du conseil d'administration ayant été étudiés

UNANIMEMENT

Il est

RÉSOLU de lever la séance à 7 h 45.

Les résolutions CA-2024-001 à CA-202-005, consignées dans ce procès-verbal, sont considérées signées, comme si elles l'avaient été une à une.

**Président du
conseil d'administration**

Secrétaire corporative adjointe

ÉRIC ALAN CALDWELL

NICOLE BAREZI